



Les parkings du port, des Crosses et du camping passent à l'ère numérique





Nouveau système de gestion des autorisations de parquer à Chevroux !

Pour cette nouvelle saison 2024, toute la gestion des autorisations (forfaits) passe à l'ère numérique. Dès maintenant, vous pouvez ainsi acquérir directement sur l'application ParkingPay ou sur parkingpay.ch, sans avoir à vous déplacer.

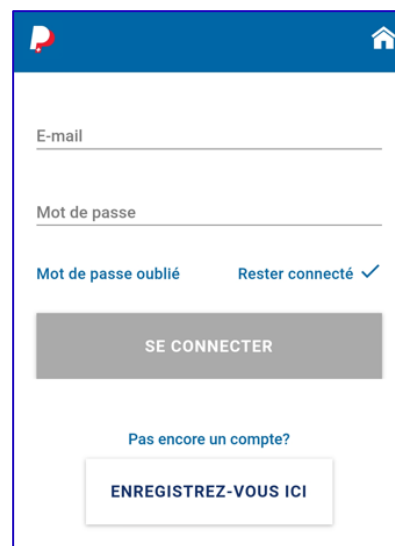


- ▶ Autorisation saisonnière.
- ▶ Autorisation saisonnière pour les résidents du camping.

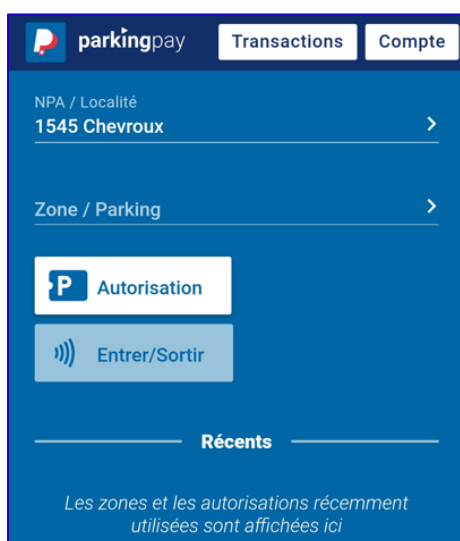
Vous n'avez pas de smartphone, pas de problème ! Il faut simplement s'adresser au bureau communal qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous inscrire.

N'hésitez pas à demander tous renseignements complémentaires via l'adresse parking@chevroux.ch, ou au 026 667 10 05, ou en passant au bureau communal.

L'application Parkingpay, comment ça marche ?



1. Installer l'application «ParkingPay» sur votre smartphone.
2. Se connecter sur l'application ou sur le site www.parkinpay.ch
3. Créer un compte et saisir un (des) véhicule(s).
4. Définir un moyen de paiement.



5. Choisir la localité «1545 Chevroux».

6. Choisir l'option «Autorisation». Puis sélectionner le type d'autorisation souhaité.

Marche à suivre pour l'autorisation résident du camping

Autorisation ✕

Type d'autorisation
Résident du camping >

Véhicule 1/2
VD15 Renault CH 🚗 >

Approbation requise

L'immatriculation VD15 ne dispose pas de l'approbation nécessaire pour l'achat de l'autorisation. Vous devez d'abord faire une demande.

Les détails de votre compte (nom/adresse) seront transmis à l'exploitant.

Pour toutes questions ou doutes contactez l'exploitant Commune de Chevroux:

parking@chevroux.ch

N° d'emplacement du camping
Ce champ est obligatoire

Appliquer

7. Choisir le(s) véhicule(s), compléter le(s) champ(s), mentionner le numéro d'emplacement dans le camping et cliquer sur «appliquer».
8. Votre demande est transmise et vous recevrez un mail de confirmation.
9. Dès réception de votre envoi, votre demande sera vérifiée et traitée par l'exploitant. Vous recevrez un mail vous indiquant si votre demande est acceptée ou refusée. Si votre demande est acceptée, vous devrez alors la finaliser de la manière décrite à la page n°5.

Autorisation ✕

Type d'autorisation
Résident du camping >

Véhicule 1/2
VD15 Renault CH 🚗 >

Approbation en cours

La demande est encore en cours de traitement par l'exploitant.

Pour toutes questions ou doutes contactez l'exploitant Commune de Chevroux:

parking@chevroux.ch

Marche à suivre autorisation saisonnière

Autorisation ✕

Type d'autorisation
Autorisation saisonnière >

Véhicule 1/2
VD15 Renault CH 🚗 >

Exploitant
Commune de Chevroux

Début
01.05.2024 – 00:00 >

Fin
31.10.2024 – 23:59

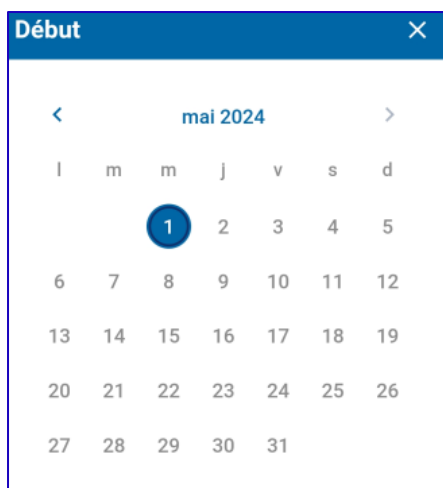
Prix
CHF 90.00

Zones
1545 Chevroux
1 | Parking du port
2 | Parking des crosses

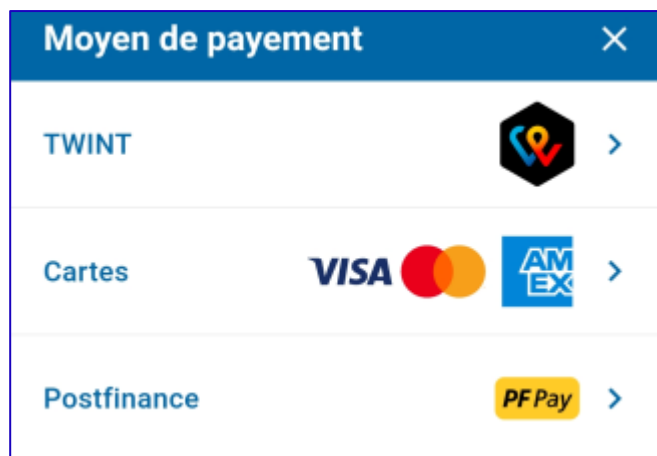
Envoyer un rappel
14 jours avant l'échéance à
@bluewin.ch

CONTINUER

7. Choisir le(s) véhicule(s), compléter le(s) champ(s) et cliquer sur «continuer».
8. Vous devrez alors finaliser l'autorisation de la manière décrite à la page suivante.



10. Cliquer sur la date qui s'affiche la période est automatiquement définie.



11. Choisir un moyen de paiement puis cliquer sur «Payer».



12. Dès le paiement accepté, votre demande est validée et vous recevez une confirmation par E-mail.



